

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

17/07/22

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 5131

Société : 2AM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : LAROUI NOUREDDINE

Date de naissance :

Adresse : 1AEM

Tél. : 0661219473 Total des frais engagés : 3000 + 500 + 400 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 25/07/23

Nom et prénom du malade : LAROUI NOUREDDINE Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Affection ORL

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 09/07/23 Le : 09/07/23

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES					Pr. H. CHELLY
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes	
25/07/23	C	3+K5	4000Dhs	 Dr. H. CHELLY O.R.L. Diagnostic et Explorations 101 Casablanca Roudan - Casablanca 20 18 85	
25/07/23	1	14 + K5 15 Km	5000Dhs	 Dr. H. CHELLY O.R.L. Diagnostic et Explorations 101 Casablanca Roudan - Casablanca 20 18 85	

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

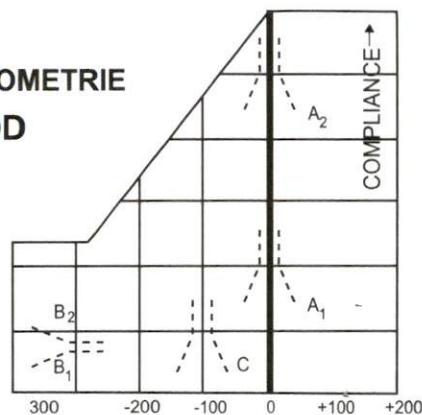
ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>JEAN JAU NOUJA Monogramme</i>	<i>25/04/23</i>	<i>IRM crâne + Reches</i>	<i>3000,00</i>

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

## IMPEDANCEMETRIE

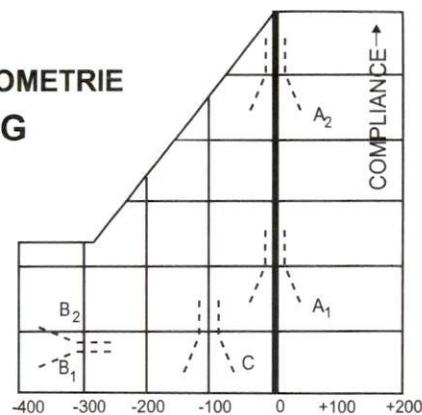
### TYMPANOMETRIE

OD



### TYMPANOMETRIE

OG



### REFLEXE STPEDIEN

Stim OD	Réflexe OG
500 Hz =	dB
1000 Hz =	dB
2000 Hz =	dB

Normal 2 - 15 ans = 80 à 110 dB  
> 15 ans = 80 à 95 dB

Stim OG	Réflexe OD
500 Hz =	dB
1000 Hz =	dB
2000 Hz =	dB

code  
AL FARABI

مركز فحص وتشخيص أمراض الأنف والأذن والحنجرة الفرابي  
CENTRE O.R.L DIAGNOSTIC & EXPLORATIONS

## AUDIOGRAMME

NOM .....

LAROUI

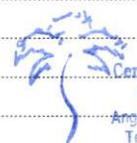
Prénom .....

Noureddine

Date de naissance .....

25 JUIL. 2023

Observations .....



Pr. H. CHELLY

O.R.L

Centre O.R.L de Diagnostic et Explorations

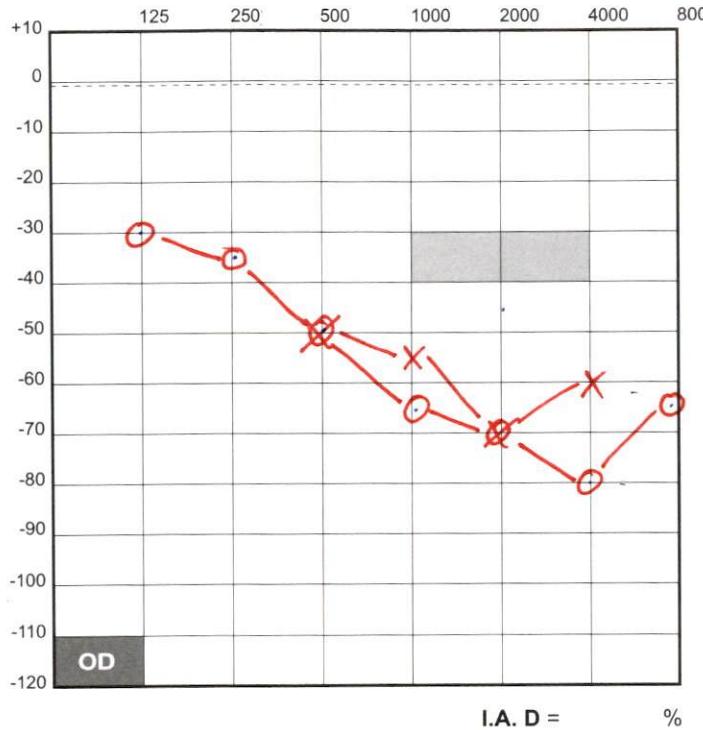
C.O.D.E AL FARABI Casablanca

Angle Rue Jean Jaurès et Brahim Doudani, Casablanca

Tél : 05 22 47 20 20 - Fax : 05 22 20 18 85

www.codeweb.ma

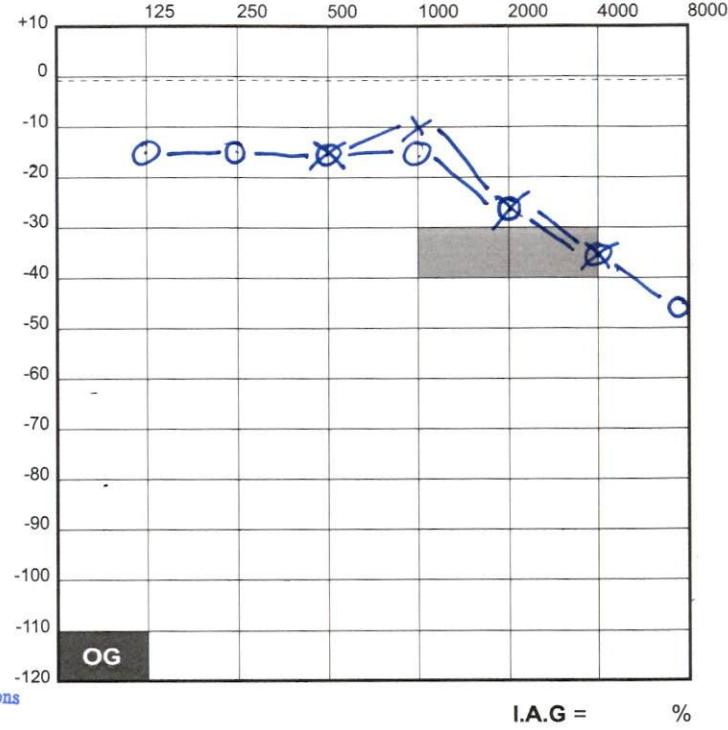
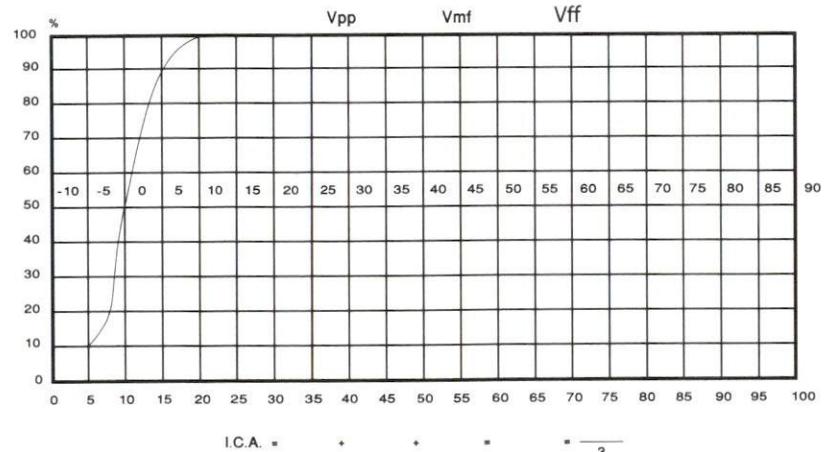




### PERTE AUDITIVE

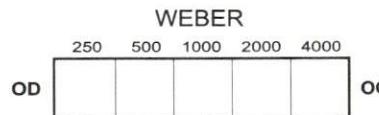
OD	OG
500 hz	db
1000 hz	db
2000 hz	db
4000 hz	db
PAM	db

### EPREUVES VOCALES




**Pr. H. CHELLY**  
 O.R.L.  
 Centre ORL de Diagnostic et Explorations  
 C.O.D.E. AL FARABI Casablanca  
 Angle Rue Jean Jaures et Brahim Roudani - Casa  
 Tel : 05 27 47 20 20 - Fax : 05 22 20 18 85  
 PE : 091040019

25 JUIL. 2023



- OD : Oreille droite
- OG : Oreille gauche
- PAM : Perte auditive moyenne
- I.A. : Pourcentage d'incapacité auditive





# Centre IRM Jean Jaurès

imagerie par résonance magnétique

Casablanca le 25/07/2023

FACTURE  
N° 993/23

*MR LAROUI NOUREDDINE*

EXAMEN	MONTANT
IRM CRANE+ROCHERS	3000 DHS

IRM JEAN JAURES SARL  
Dr BENNOUNA Mohamed Fouad  
7 Rue Jean Jaurès Casablanca  
RC 360195 Tél 05 22 49 00 03  
TP 35548499

TEL: 05 22 49 00 03 - 05 22 22 67 09  
E-mail: contact@irm-jean-jaures.com  
Adresse: 7 Rue jean jaures casablanca  
Site web: www.irmjeanjaures.com

**DR BENNOUNA MOHAMED FOUD**  
ICE: 001588983000074  
IF: 20684863  
RC: 360195- TP: 35548499



# Centre IRM Jean Jaurès

imagerie par résonance magnétique

Casablanca, le 25/07/2023

MEDECIN TRAITANT : PR. CHELLY

NOM & PRENOM : MR LAROUI NOUREDDINE  
EXAMEN : IRM CEREBRALE + ROCHERS

## TECHNIQUE :

Séquences sagittales T1. Coupes axiales T2 DP.

Séquences axiales et coronales

Séquences axiales T2 fines sur les conduits auditifs internes.

## RESULTATS :

### AU NIVEAU CEREBRAL :

#### *Fosse cérébrale postérieure :*

- Aspect normal du tronc cérébral et des hémisphères cérébelleux.
- 4<sup>ème</sup> ventricule de taille et de situation normale.
- Absence d'anomalie des cisternes des angles ponto cérébelleux.

#### *En sus-tentoriel :*

- **Spots en hypersignal T2 Flair de la substance blanche en péri-ventriculaire et au niveau des centres semi-ovales évoquant des lésions de démyélinisation.**
- Absence d'anomalie de la ligne médiane ou du système ventriculaire.

### ROCHERS :

- Aspect IRM normal des paquets acoustico-faciaux au niveau cisternal et intra-canalaire.
- Hypersignal T2 normal des vestibules, de la cochlée et des canaux semi-circulaires.
- Absence de malformation de l'aqueduc du vestibule.



مركز فحص وتشخيص أمراض الأذن والحنجرة الفرابي  
CENTRE O.R.L DIAGNOSTIC & EXPLORATIONS

Angle Rue Jean Jaurès et Brahim Roudani CASABLANCA

TEL : 022 47 20 20 /47 30 30 FAX :022 20 18 85

NOTE D'HONORAIRES

Le ..... 25.10.2023

Reçu la somme de

..... 400 / quatre Cent DH

De Mr, Melle, Mme

..... LAROUF ..... NOVR EDDINE

Pour consultation ORL (C2) + *Pr.(K. CHELLY)* pour microaspiration pour



Bouchon de cérumen



مركز فحص وتشخيص أمراض الأذن والحنجرة الفرابي  
ENTRE O.R.L DIAGNOSTIC & EXPLORATIONS

Angle Rue Jean Jaurès et Brahim Roudani CASABLANCA  
TEL : 022 47 20 20 /47 30 30/ 32 32 FAX :022 20 18 85

Département des Explorations Fonctionnelles ORL

Mr, Melle, Mme, Enft ..... LAROUF ..... Nou.R.FDD inc Le..... 25/07/83

Renseignements cliniques : ..... HX Proconsie

Pour  AUDIOGRAMME TONAL

IMPEDANCEMETRIE

P E A+ ASSR

VIDEONYSTAGMOGRAPHIE (VNG)

MANŒUVRES POSITIONNELLES

VHIT



Angle Rue Jean Jaurès et Brahim Roudani CASABLANCA  
TEL : 022 47 20 20 /47 30 30 FAX :022 20 18 85

## NOTE D'HONORAIRES

A+I

Le ..... 25/07/83

Reçu la somme de **cinq cents (500) dirhams**

De Mr, Melle, Mme ..... LAROUFI .. NOUR EDDINE

Pour audiogramme + impédancemetrie (K15 + K10).



Casablanca, le .....

Monsieur NOUREDDINE LAROUI

Dr. Abdelkrim LAMRANI

Dr. Réda MOUFFAK

Dr. Hassan CHELLY  
Professeur Agrégé

Dr. M. Amine HESSISSEN  
Professeur Agrégé

Dr. Mohamed BENNIS  
Allergologue

70 ans

Surdité de perception droite d'installation brutale  
pas de Vertiges rotatoires  
tympans fins et transparents

**IRM cérébrale**  
**CAI, APC, TC**

**T1- T1 + Gado**  
**T2 - CISS**

DR BENNOUNA Mohamed Rouba  
7, Rue Jean Jaurès Casablanca  
Tél: 05 22 49 00 03  
Fax: 05 22 49 00 99  
RC 360195 TP 35548499

**Professeur H. CHELLY**

Pr. H. CHELLY  
O.R.L.  
Centre ORL de Diagnostic et Explorations  
C.O.D.E AL FARABI Casablanca  
Angle Rue Jean Jaurès et Benh Roudani - Casablanca  
Tél : 05 22 47 20 20 Fax : 05 22 20 18 85  
05 22 47 30 30  
05 22 47 32 32  
Fax 0522 20 18 85  
cliniquespecialiseedalfarabi@gmail.com

Angle  
Boulevard Brahim Roudani  
&  
7, Rue Jean Jaurès  
20 060 Casablanca  
  
Tél. 0522 47 20 20  
0522 47 30 30  
0522 47 32 32  
Fax 0522 20 18 85  
cliniquespecialiseedalfarabi@gmail.com  
  
IF : 14478582  
ICE : 001837199000069